

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



édito de la présidence



L'année 2025 s'est inscrite résolument dans la continuité du chemin engagé par Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes depuis plusieurs années, celui d'une action rigoureuse, d'une gestion exemplaire et d'un engagement constant au service des salariés et des entreprises de notre région. Cette continuité traduit la solidité de notre modèle, la maturité de nos équipes et la pertinence des choix stratégiques assurés par les partenaires sociaux, dans un environnement en pleine évolution.

Nos résultats en témoignent. Au cours de l'année, ce sont plus de 7000 projets de reconversion professionnelle qui ont été analysés, étudiés et accompagnés par nos équipes. Derrière chacun de ces projets, il y a une personne,

une histoire, un parcours professionnel qui s'interroge, s'adapte et se transforme. Les quatre dispositifs de reconversion professionnelle que nous gérons ont une nouvelle fois démontré leur utilité, leur lisibilité et la qualité de leur pilotage paritaire. Leur gestion exemplaire est saluée par nos partenaires et constitue l'une des forces fondatrices de notre action.

Cette année a également été marquée par un renforcement de nos partenariats au sein de l'écosystème régional. Nous avons poursuivi le développement de collaborations opérationnelles avec les opérateurs de compétences, du Conseil en Évolution Professionnelle, les acteurs publics, les organismes de formation et les réseaux d'entreprises. Ces alliances structurantes renforcent

notre capacité à répondre efficacement aux besoins des territoires, à anticiper les mutations économiques et à proposer des solutions adaptées et durables.

Notre ancrage territorial, lui aussi, s'est affirmé. L'association Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes est plus que jamais présente dans le quotidien des salariés de notre région. Grâce à ses implantations, à la proximité opérationnelle de ses équipes et à leur connaissance fine des dynamiques locales, notre structure paritaire contribue activement à l'adaptation des compétences et à la sécurisation des parcours professionnels sur l'ensemble du territoire.

L'année 2025 restera également marquée par la loi du 24 octobre 2025 portant transposition des accords nationaux interprofessionnels. Cette loi conforte le rôle central des Associations Transitions Pro régionales, reconnues comme les seuls organismes habilités à financer les parcours de reconversion professionnelle des salariés du privé. Elle vient légitimer notre mission, consolider notre cadre d'action et affirmer notre utilité dans le paysage des transitions professionnelles et de l'emploi. Elle consacre également Certif Pro comme tête de réseau, rôle essentiel pour harmoniser, structurer et dynamiser l'action nationale au bénéfice de tous les salariés.

Cette reconnaissance n'est pas une fin en soi, elle nous engage. Elle nous oblige à maintenir un haut niveau d'exigence, à poursuivre nos efforts de qualité et d'innovation, et à renforcer notre proximité avec les acteurs de terrain.

Fiers du chemin parcouru, confiants dans l'avenir, nous vous souhaitons une excellente lecture de ce rapport d'activité 2025.

Serge Geri et Jean-Louis Reynaud,
Président et Vice-Président de
Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes

sommaire

04

La Gouvernance

05

Les Instances paritaires

06

La Commission d'Instruction

07

Une participation active au sein du réseau national des Transitions Pro et auprès de Certif Pro

08

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes en quelques chiffres

09

Une équipe engagée

10-11

Les temps forts 2025

12-13

Focus sur les dispositifs

14-15

Des services pour accompagner les salariés et les entreprises

16

Nos missions d'appui

17

Nos partenariats

18

Bilan 2020-2025

19

Quelles perspectives pour 2026 ?

LA GOUVERNANCE DE TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes est gouvernée par des représentants des organisations syndicales et patronales. Ils forment le Conseil d'Administration, présidé par Serge Geri - CPME (collège patronal), et le Vice-Président Jean-Louis Reynaud - CGT (collège salarié).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 décembre 2025

20 administrateurs et 16 suppléants composent ce Conseil d'Administration.

Collège salariés

CFDT
Malik BELKADI
Gilles VERNE
Belaid IBRAHIM-OUALI (Suppléant)

CFE-CGC
Fabien MARCUCCILLI
Nathalie MILANETTI
Éric CHAMINAUD (Suppléant)

CFTC
Dominique BIDAULT
Bernadette DECLERIEUX
Bernard AUGUSTIN-OLLAGNON (Suppléant)

CGT
Jean-Louis REYNAUD
Vice-Président
Pascaline FOURGOUX
Mylène CHARRE (Suppléante)
Lhou FERGANI (Suppléant)

FO
Saïd ANDALOUSSI
Laurent CROST
Michelle LEYRE (Suppléante)
Lionel MARTIN (Suppléant)

Collège employeurs

CPME
Serge GERI Président
Christian COCHET
Roland MOUCHARD
Cyril AMPRINO (Suppléant)
Éric BEAUCHAMPS (Suppléant)

CPME MEDEF
Pierre MALOCHET
Pascaline LAVERRIERE (Suppléante)

MEDEF
Léa ABOU-SAADA
Sophiane BOUCHETOB
David GAND
Yann PROBST
Christine SESTIER
Ghariba AKROUCHE (Suppléante)
Coralie HILAIRE (Suppléante)
Sidonie KOHLER (Suppléante)
Karina SOARES (Suppléante)
Patricia TRONEL (Suppléante)

U2P
Michèle GARDE
Secrétaire
Sylvie POUPEL (Suppléante)

LE BUREAU

au 31 décembre 2025

10 Administrateurs composent le bureau de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.



Léa ABOU-SAADA MEDEF



Saïd ANDALOUSSI FO



Dominique BIDAULT CFTC



Christian COCHET CPME



Michèle GARDE U2P



Serge GERI CPME



Nathalie MILANETTI CFE CGC



Yann PROBST MEDEF



Jean-Louis REYNAUD CGT



Gilles VERNE CFDT



Lionel DÉCULTIEUX

La direction générale de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes est assurée par Lionel Décultieux, depuis le 28 avril 2025.

Instances paritaires: un engagement pour les salariés de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Avec plus de 40 instances par an, les partenaires sociaux s'engagent à analyser et comprendre les spécificités des besoins en compétences en Auvergne Rhône-Alpes afin de favoriser la transition professionnelle et l'emploi des salariés.

Les instances paritaires en chiffres

4 500 heures d'engagement des Administrateurs en 2025

Soit 562 jours dédiés au fonctionnement de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, à la mise en œuvre de ses dispositifs de reconversion et de ses nombreux services issus de la loi du 5 septembre 2008 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».



Cette gouvernance rigoureuse garantit que les fonds sont mobilisés là où ils ont le plus d'impact : au service des salariés qui souhaitent évoluer, se reconvertir ou préserver leur santé au travail. C'est cette exigence, partagée par l'ensemble des partenaires sociaux, qui permet à Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes de rester un acteur de référence en matière de transitions professionnelles et de prévention de l'usure professionnelle.

En 2025, comme les années précédentes, nous avons démontré qu'une gestion responsable, transparente et équitable n'est pas seulement une obligation, c'est le fondement même de la confiance que nous accordent les salariés, les entreprises et l'ensemble des parties prenantes.

Yann Probst et Gilles Verne,
Trésorier et Trésorier Adjoint

TÉMOIGNAGE

En tant que trésoriers de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, nous tenons à rappeler avec force l'importance de la rigueur et de la responsabilité collective qui guident la gestion des fonds qui nous sont confiés. Les partenaires sociaux, pleinement investis dans leur rôle de gouvernance, assurent une gestion exemplaire des dotations destinées à accompagner les projets de transition professionnelle et à financer les actions de prévention de l'usure professionnelle des salariés du secteur privé.

Avec un budget annuel approchant les 60 millions d'euros, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes est en mesure de soutenir de nombreux parcours de reconversion, de montée en compétences et de sécurisation professionnelle. Cette capacité d'action n'a de sens que grâce à la vigilance continue des administrateurs et à l'engagement des équipes, qui œuvrent ensemble pour garantir la bonne utilisation de chaque euro engagé.

Toutes les décisions de financement reposent sur un processus robuste :

- Instruction approfondie des dossiers par les équipes, assurant une évaluation précise et équitable des demandes.
- Examen mensuel par les Commissions d'Instruction, qui valident les projets avec un souci constant de transparence, de cohérence et de justice.
- Engagement des budgets tout au long de l'année, dans le respect de l'équité territoriale, sectorielle et sociale.
- Audit bimensuel des dossiers par les trésoriers.

Commission d'Instruction

La Commission d'Instruction de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, composée de représentants des organisations syndicales et patronales se réunit une fois par mois (excepté au mois d'août). Son rôle est de valider la probité des demandes de financement de transition professionnelle déposées par les salariés au titre du Projet de Transition Professionnelle (PTP), du dispositif Transitions collectives (TransCo), et d'attester du caractère réel et sérieux du dispositif démissionnaire.

Elle étudie également depuis juillet 2024, les demandes de financement du projet dans le cadre des deux dispositifs pour la prévention de l'usure professionnelle : le Projet de Transition Professionnelle financé par le Fonds d'Investissement dans la Prévention de l'Usure professionnelle (PTP-FIPU) et le dispositif Prévention Usure-Reconversion (PUR).

La mission principale de la Commission d'Instruction est de veiller à maintenir l'équité de ses décisions entre les salariés. Pour cela, elle s'appuie sur une analyse des critères propres à chaque dispositif. Dans le cadre du PTP, elle s'appuie également sur les priorités nationales, communes au réseau des Transitions Pro, et sur les priorités régionales revues tous les ans par le Conseil d'Administration.

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes assure également le jury chargé d'examiner les dossiers des salariés souhaitant obtenir la certification interprofessionnelle CléA. Ce jury CléA, composé de partenaires sociaux valide les demandes de certifications qui lui sont présentées.



En 2025, la Commission d'Instruction de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a financé :

147
dossiers PTP-FIPU à hauteur de 5,2 millions d'euros

1 681
dossiers PTP à hauteur de 50,3 millions d'euros

67
dossiers PUR à hauteur de 2,2 millions d'euros

Elle a validé le caractère réel et sérieux de :

3 288
dossiers du dispositif démissionnaire

Elle a accepté les demandes de certifications CléA à :

264
demandeurs d'emploi et salariés

TÉMOIGNAGE

En tant que Binôme d'animation de la Commission d'Instruction de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, l'année 2025 a une nouvelle fois été marquée par un engagement constant au service des projets de transition professionnelle des salariés. Mois après mois, nous avons à cœur d'animer les commissions avec exigence et bienveillance, en veillant à présenter chaque dossier de manière claire, structurée et fidèle à la réalité des parcours des candidats. Les reconversions que nous accompagnons sont de véritables projets de vie pour les salariés et se traduisent de plus en plus par des créations d'entreprise.

Les organisations syndicales de salariés et les organisations patronales font preuve d'une analyse équitable et juste des situations étudiées. Leur capacité à conjuguer rigueur, écoute et sens du discernement constitue l'un des piliers fondamentaux de la qualité de nos délibérations. Les partenaires sociaux issus des différentes sphères économiques et sociales de notre société permettent une diversité de regards, pleinement mobilisée dans l'intérêt des salariés, et garantissant des décisions équilibrées et porteuses de sens.

Nous tenons également à souligner la complémentarité exemplaire entre les équipes techniques et l'ensemble des commissaires. Leur préparation en amont, la précision des analyses et la disponibilité dont ils font preuve permettent une instruction fluide et sereine des dossiers. Ce travail collectif, fondé sur la confiance et le respect mutuel, contribue à sécuriser les parcours professionnels et à offrir aux salariés des réponses adaptées à leurs projets.

Cette dynamique commune illustre parfaitement l'ambition de notre commission, accompagner les transitions avec exigence, équité et engagement, au service d'un accès plus juste et plus efficace aux reconversions professionnelles.

Yann Probst et Laurent Crost,
binôme d'animation
de la Commission d'Instruction

Une participation active au sein du réseau national des Transitions Pro et auprès de Certif Pro

Chaque région française, en métropole comme en outre mer, dispose de sa propre association Transitions Pro. Cette organisation territoriale permet d'être au plus près des salariés souhaitant se reconverter ainsi que des acteurs locaux de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le réseau national des Transitions Pro est coordonné par l'association paritaire Certif Pro, qui joue un rôle stratégique dans la certification paritaire interprofessionnelle et l'accompagnement des parcours professionnels.

Au sein de ce réseau, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes se distingue par un engagement fort, à la fois politique et technique.

En 2025, la présidence, la direction générale et les équipes ont poursuivi leur implication dans de nombreux projets menés à l'échelle nationale :

Groupe de travail plénier de Certif Pro et comité de coordination avec France compétences

- Membre technique

Groupe de travail Certif Pro « Partenariats et Observation »

- Membre paritaire

Groupe de travail Certif Pro « Recommandation-Médiation »

- Co-animateur paritaire

Système d'Information commun au réseau

- Co-animateur technique du pilotage général du SI du réseau
- Co-pilote du domaine 2 (pilotage d'activité et reporting)
- Co-pilote du domaine 1 (gestion des dispositifs)

Groupe de travail Certif Pro Communication, Suivi de la mise en œuvre du CEP, CléA, Qualité, Performance, FSE et Responsables Administratif et Financier

- Membre technique

FOCUS LOI

La loi n°2025-989 du 24 octobre 2025 portant transposition des accords nationaux interprofessionnels en faveur de l'emploi des salariés expérimentés et relatif à l'évolution du dialogue social acte une réorganisation du système des transitions professionnelles, pour le rendre plus lisible, plus efficace et mieux aligné sur les besoins en compétences des entreprises. Dans un contexte où les mobilités augmentent mais où les dispositifs restent trop dispersés, l'accord recentre la gouvernance, simplifie les parcours et renforce les acteurs clés.

La loi accorde une reconnaissance légale à l'association paritaire dénommée Certif Pro et fixe ses missions :

- animer et coordonner le réseau des commissions paritaires interprofessionnelles régionales dénommées « ATPro » ;
- définir les orientations nationales en matière de financement des transitions professionnelles, notamment les règles, les critères et les priorités de prise en charge du Projet de Transition Professionnelle ;
- répartir entre les associations Transitions Pro et verser les fonds de la dotation pour le financement des projets de transition professionnelle et des projets de reconversion professionnelle des titulaires de points C2P ;
- participer à l'animation de la commission chargée du Conseil en Évolution Professionnelle instituée au sein de France compétences ;
- veiller à la mise en œuvre et au bon fonctionnement du système d'information commun aux commissions paritaires interprofessionnelles régionales.

UNE PRÉSENCE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ

1 siège social à Lyon, situé en plein cœur du quartier de la Part-Dieu

3 Espaces Territoriaux à Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon pour accueillir les salariés, les entreprises et les partenaires dans des locaux modernes, faciles d'accès et adaptés à leurs besoins

13 permanences de proximité pour accompagner et accueillir les salariés sur l'ensemble du territoire



UNE ÉQUIPE AUX COMPÉTENCES MULTIPLES

57 collaborateurs

- 6** chargés d'accueil multicanal
- 13** chargés d'information et d'instruction
- 12** chargés d'ingénierie de parcours et d'instruction
- 3** développeurs territoriaux
- 7** secrétaires gestionnaires de dossiers
- 7** fonctions support
- 9** managers

DES EXPERTS QUI ŒUVRENT QUOTIDIENNEMENT POUR CONCRÉTISER LES RECONVERSIONS DES SALARIÉS DU PRIVÉ

57,9 Md€ engagés en 2025 avec un coût moyen de 30 433 € par dossier

50,3 Md€ pour les Projets de Transition Professionnelle (PTP)

5,2 Md€ pour les dossiers PTP-FIPU

2,2 Md€ pour le dispositif Prévention Usure-Reconversion (PUR)



LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS, NOTRE ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

Chez Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, une équipe de **57 experts se mobilise chaque jour pour accompagner les salariés du secteur privé dans leur projet de reconversion professionnelle. Leur mission : faciliter les transitions, en offrant un soutien personnalisé à travers toute la région.**

Des équipes territoriales au plus près des salariés

Les équipes, composées de chargés d'information et d'instruction, chargés d'ingénierie de parcours et d'instruction, et de développeurs territoriaux, interviennent directement sur le terrain et accueillent le public. Elles sont réparties dans 3 Espaces Territoriaux stratégiquement situés à Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble, et se mobilisent dans une dizaine de permanences de proximité, couvrant ainsi l'ensemble des 12 départements de la région.

Sous la responsabilité de 3 responsables d'Espace Territorial, ces équipes assurent un lien constant avec les salariés, les organismes de formation, les entreprises et les partenaires locaux. Cette proximité permet de co-construire des parcours de formation individualisés, adaptés aux besoins spécifiques de chaque salarié et plus largement des entreprises de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Un siège régional pour concevoir et déployer la stratégie régionale

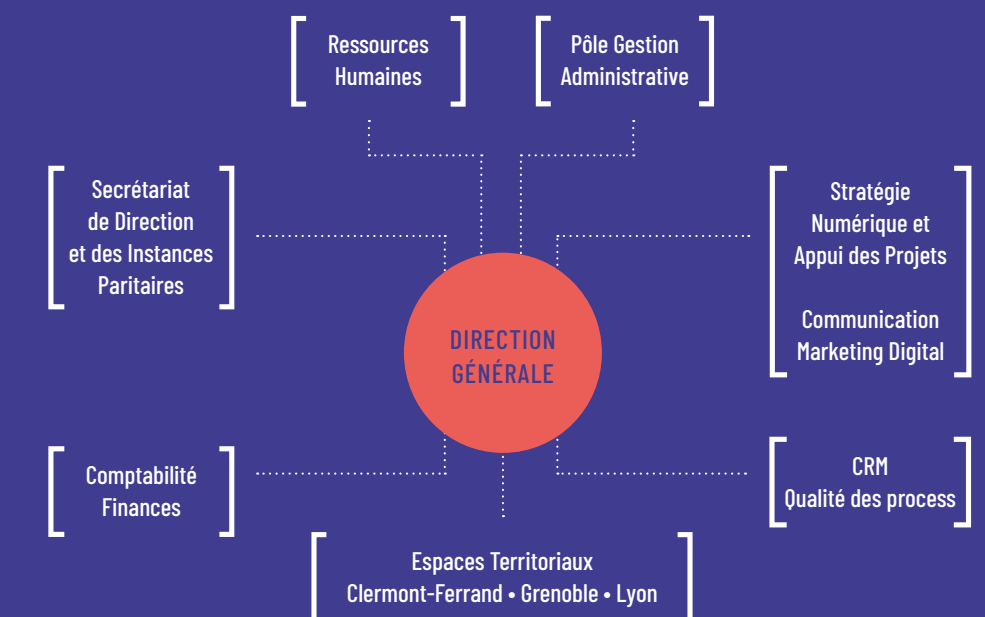
À Lyon, notre siège régional abrite les services supports essentiels au bon fonctionnement de notre structure et au déploiement des missions de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes : comptabilité et finance, ressources humaines, systèmes d'information, pilotage et appui à projet, communication et marketing digital, et secrétariat de direction.

Le Centre de Relation Multicanal, basé également au siège régional, répond aux demandes des salariés, des entreprises et des organismes de formation, que ce soit par téléphone ou messagerie. Enfin, le Pôle de Gestion Administrative centralise les opérations de paiement, assurant ainsi une gestion fluide et transparente.

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR RENFORCER NOTRE ACTION

En avril 2025, les administrateurs de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes ont choisi Lionnel Décultieux pour diriger la structure, après le départ de Stéphane Giboudaux. Son parcours, marqué par 25 ans d'expérience dans la formation professionnelle, en a fait le profil idéal pour relever les défis de la reconversion dans un contexte de mutations du marché du travail.

À la tête de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, Lionnel Décultieux s'attachera à poursuivre la mission attribuée à l'association par l'État, de financer les transitions professionnelles des salariés du privé, tout en accompagnant les équipes dans sa mise en œuvre. Il s'appuiera sur les 6 ans de dynamique collective de la structure, axée sur l'innovation et les partenariats avec les acteurs de l'emploi et de la formation.



JANVIER

- Première application des nouvelles priorités du PTP 2025 approuvées par le Conseil d'Administration de Transitions Pro en décembre 2024

MARS

- Lancement des webinaires flash entreprises sur l'usure professionnelle, la mobilité interne et le dispositif Transitions collectives

AVRIL

- Nomination de Lionnel Décultieux à la direction de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes
- Organisation aux côtés du CIBC du Rhône de la 4^e édition du salon de l'évolution et de la transition professionnelle à l'Hôtel de Ville de Lyon



MAI



- Accueil de la conférence Certif Pro à Lyon, regroupant l'ensemble des représentants des Transitions Pro régionaux

JUILLET

- Examen par la Commission d'Instruction du plus gros volume de dossiers PTP de l'année : 852 au total
- Remise du rapport 2024 sur le suivi du CEP en région à France compétences

SEPTEMBRE

- Jury régional de la 3^e édition des Trophées de la Reconversion



OCTOBRE

- Campagne de communication sur l'ensemble de la région à destination des salariés et des entreprises dans le cadre de la Journée Nationale de la Reconversion Professionnelle de novembre
- Signature d'une convention partenariale avec l'OPCO EP
- Signature de la convention de partenariat avec l'OL Lyonnais



NOVEMBRE

- Mobilisation massive des 3 Espaces Territoriaux pour la Journée Nationale de la Reconversion Professionnelle à Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble, Valence, Bourg-en-Bresse et Yssingaux

DÉCEMBRE

- Validation par le Conseil d'Administration de la mise à jour de la liste des 463 métiers à fortes perspectives d'emploi pour se reconverter en Auvergne Rhône-Alpes, qui alimentent également la plateforme digitale « MAUDE, Métiers d'Aujourd'hui et de Demain pour me reconverter »

La Journée Nationale de la Reconversion Professionnelle



Une mobilisation forte en Auvergne Rhône-Alpes

Le 13 novembre 2025, les trois Espaces Territoriaux de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes ont coordonné la Journée Nationale de la Reconversion Professionnelle sur l'ensemble du territoire. Salariés, entreprises et partenaires ont participé aux animations organisées à Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand, Bourg-en-Bresse, Valence, Yssingaux et en ligne.

Plus de 550 salariés informés sur les dispositifs

83 entreprises et professionnels RH/ formation connectés

100 partenaires mobilisés

Animations proposées

3 forums de la reconversion professionnelle, 2 événements dans les locaux du CIBC, 1 salon de l'évolution et de la mobilité professionnelle, 3 conférences en ligne, 4 webinaires dédiés aux entreprises et 1 participation à une table ronde.

Des campagnes de communication à large portée

Campagne régionale grand public
Une campagne d'envergure a été déployée sur toute la région pour promouvoir la Journée Nationale de la Reconversion Professionnelle, avec dix ambassadeurs mis à l'honneur.
Diffusion : affichages dans les centres commerciaux, presse écrite et digitale (*Le Dauphiné Libéré, La Montagne, Le Patriote Beaujolais, Le Progrès*) et en ligne, sur les réseaux sociaux et Google.

Résultats : 6.5 M d'impressions -

635 K de vues vidéo - 97 faces à Lyon,

Grenoble et Clermont-Ferrand

Trophées de la Reconversion 2025

Plus de 100 reconvertis et 13 entreprises ont candidaté à la 3^e édition des Trophées de la Reconversion, témoignant de la richesse et de la diversité des parcours de reconversion accompagnés sur le territoire.

Les équipes de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, leurs partenaires et les salariés présents lors de la Journée Nationale de la Reconversion Professionnelle, ont eu le plaisir d'écouter les lauréats témoigner, et de leur remettre les Trophées régionaux lors des cérémonies organisées à Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble.

Le Centre Léon Bérard a été distingué pour la qualité de l'accompagnement qu'il apporte à ses salariés dans leurs mobilités professionnelles, tandis que Maxime, Jennifer, Nicolas, Julie, Tony et Marline ont été récompensés pour leurs beaux parcours de reconversion.



Campagne digitale entreprises

Une campagne ciblée a été menée auprès des DRH, responsables formation et dirigeants pour promouvoir le programme en ligne qui leur étaient dédié.

Diffusion : LinkedIn

Résultats : 80 k impressions - 1.2 k clics

LES DISPOSITIFS

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes est présent au quotidien auprès des salariés pour concrétiser leur projet de reconversion professionnelle au travers de 4 dispositifs et une certification.

LE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (PTP)

Dispositif phare de Transitions Pro, il permet aux salariés d'engager leur parcours de reconversion professionnelle en toute sérénité en finançant leur formation et en maintenant leur salaire.

3 216 demandes pour un montant total de **110,2 M d'€**

1 681 demandes financées pour un montant total de **50,3 M d'€**

+50 % des dossiers passés en Commission d'Instruction entre juin et septembre, soit 1 653 dossiers étudiés sur 3 mois

PTP financé par le Fonds d'Investissement de Prévention à l'Usure professionnelle (FIPU)

Déployé depuis juin 2024 par les associations Transitions Pro, ce dispositif permet aux salariés faisant face à des risques ergonomiques (vibrations mécaniques, manutentions manuelles de charge et postures pénibles) de financer une formation pour se diriger vers un métier qui ne les expose pas à ces risques.

150 dossiers déposés auprès de Transitions Pro

147 demandes financées pour un montant de 5,2 M d'€

LE DISPOSITIF PRÉVENTION USURE-RECONVERSION (PUR)

À l'instar du PTP-FIPU, ce dispositif est déployé depuis un an et demi et permet aux salariés cumulant des points sur leur compte professionnel de prévention (C2P), du fait de leur exposition à des risques professionnels, de financer : une formation pour se reconvertir, un bilan de compétences ou une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

82 demandes de financement déposées

67 financées pour un montant de 2,2 M d'€



LE DISPOSITIF DÉMISSIONNAIRE

Ce dispositif donne la possibilité aux salariés de démissionner de leur emploi pour se former à un nouveau métier et/ou créer/repandre une entreprise tout en touchant l'allocation chômage.

3 528 demandes reçues

3 288 dossiers validés dont 74 % pour un projet de création ou reprise d'entreprise et 26 % pour des projets de reconversion formation

TRANSITIONS COLLECTIVES (TRANSCO)

Avec Transitions collectives, les entreprises peuvent anticiper les mutations économiques de leur secteur et accompagner leurs salariés volontaires à se reconvertir de manière sécurisée.

9 dossiers Transitions collectives validés pour un montant de 269 K €

LA CERTIFICATION CLÉA

Première certification nationale interprofessionnelle reconnue par les employeurs, elle permet aux salariés et demandeurs d'emploi de valider un socle de compétences basé sur les connaissances et l'expérience nécessaires à l'exercice de tout métier.

264 salariés et demandeurs d'emploi ont passé la certification :

27 salariés

237 demandeurs d'emploi



FOCUS LOI

À la suite de la Loi 2025 989 du 24 octobre 2025 portant transposition des ANI :

- Les Transitions Pro régionales restent les guichets uniques territoriaux du financement des transitions professionnelles des salariés du privé et reprendront le financement de la VAE en 2026.

- Le dispositif Transitions collectives (TransCo) est supprimé et fusionné avec Pro-A dans un nouveau dispositif unique, la période de reconversion, piloté par les Opérateurs de la compétences (OPCO) et destiné à simplifier l'accès aux reconversions et à mieux répondre aux besoins en compétences des entreprises.

Une équipe au service des salariés pour simplifier leurs démarches

Grâce à une offre de services variée et innovante, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes permet à chacun de bénéficier d'un soutien adapté, qu'il s'agisse de découvrir les dispositifs de financement, d'optimiser un parcours de formation ou de concrétiser sa demande.

Des ateliers pour informer et comprendre avant d'agir

L'atelier « Destination Reconversion Professionnelle » permet aux salariés de mieux appréhender les dispositifs et financements liés à la reconversion. Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes propose ces ateliers en présentiel, animés de manière ludique et interactive. Conçus comme un voyage au cœur de la transition professionnelle, ils aident les participants à mieux appréhender les dispositifs PTP et PUR.

579 ateliers ont été organisés en Espace Territorial et dans les permanences de proximité, auprès de **2 161** salariés

L'atelier en ligne « Les outils pour votre reconversion professionnelle en 60 minutes chrono » est idéal pour ceux qui recherchent une information synthétique et accessible. Ce format en distanciel permet aux salariés d'obtenir une vision claire des dispositifs de financement, des acteurs clés et des étapes à suivre pour concrétiser leur reconversion.

315 ateliers en ligne ont été animés, auprès de **1 981** salariés

Des rendez-vous individuels pour des parcours personnalisés

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes accorde une attention particulière aux situations individuelles. Les chargés d'Ingénierie de Parcours et d'Instruction proposent des rendez-vous individuels pour optimiser les coûts de formation et adapter le parcours à chaque salarié.

2 162 rendez-vous individuels ont été réalisés

Une réactivité constante pour répondre aux besoins des salariés

Le Centre de Relation Multicanal répond aux appels des salariés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 pour les orienter dans leurs démarches et leur proposer les services les mieux adaptés à leurs besoins.

26 239 appels ont été réceptionnés en 2025

En complément, les salariés ont la possibilité d'écrire aux équipes de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes depuis leur espace personnel avec une garantie de réponse sous 48h maximum.

7 871 messages traités en 2025

Le Web Call Back, est un service de rappel immédiat qui permet aux salariés en cours de démarche, d'être rappelé rapidement afin d'être aidé pour finaliser leur dossier.

6 070 appels ont été effectués



Une plateforme digitale pour explorer les métiers d'aujourd'hui et de demain

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a développé la plateforme « MAUDE, métiers d'aujourd'hui et de demain pour me reconvenir », un espace d'information dédié aux métiers porteurs et aux formations disponibles pour se reconvenir.

+ de 15 000

personnes ont visité la plateforme en 2025

LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE LEUR POLITIQUE RH

En 2025, Transitions Pro Auvergne-Rhône-Alpes a continué son action auprès des entreprises pour les accompagner dans la mobilité professionnelle de leurs salariés, le développement des compétences et la prévention de l'usure professionnelle. L'offre de services aux entreprises s'appuie sur un accompagnement personnalisé et sur des outils conçus pour faciliter les transitions professionnelles.

Un accompagnement renforcé

Plusieurs outils pour informer et répondre aux besoins des entreprises ont été déployés tout au long de l'année 2025 :

221 rendez-vous individuels ou collectifs ont été réalisés, soit une hausse de 16 % par rapport à 2024. Ces échanges ont permis d'identifier les besoins des entreprises en mobilité interne, gestion des compétences, et de coconstruire des réponses adaptées.

18 webinaires flash de 30 minutes, organisés trois fois par mois, consacrés à des thématiques clés : usure professionnelle, mobilité interne, Transitions collectives... Ils ont réuni 213 entreprises, favorisant le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques.

La plateforme LISE, le Lien entre les Salariés et les Entreprises, utilisée par 85 entreprises fin 2025, a permis à 1 833 établissements d'accéder aux profils de 2 000 salariés engagés dans une reconversion et disponibles pour un stage ou une embauche.

Un soutien opérationnel

942 web callbacks ont été réalisés pour aider les employeurs à compléter leur volet, dans le cadre d'une demande de financement d'un ou plusieurs de leurs salariés. Ce soutien personnalisé contribue à sécuriser les parcours des salariés et à optimiser les délais de prise en charge.

Des actions ciblées

À l'occasion de la Journée Nationale de la Reconversion Professionnelle, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a proposé un programme dédié portant sur la mobilité interne, l'usure professionnelle, l'accompagnement des salariés de plus de 50 ans et les impacts de la loi 2025 989.

Une présentation de l'offre de services aux entreprises a été élaborée pour aider les employeurs, DRH et responsables formation à mieux comprendre les dispositifs de reconversion professionnelle et à identifier les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Une communication régulière a été instaurée pour partager l'actualité de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, comme la sortie du magazine sur les dispositifs d'usure professionnelle et les nouvelles modalités de cofinancement entreprise sur le dispositif Projet de Transition Professionnelle (PTP).

Perspectives 2026

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes poursuivra son engagement aux côtés des entreprises afin de les accompagner dans la prévention de l'usure professionnelle, de sécuriser les parcours des salariés et de favoriser la mobilité interne, tout en les aidant à s'approprier les dispositifs de reconversion, à répondre à leurs besoins en recrutement et à accompagner les transformations de leurs organisations.



Les missions d'appui de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes déploie une action territoriale structurée pour accompagner la reconversion professionnelle des salariés et renforcer l'efficacité des dispositifs de transition. En complément de ses quatre dispositifs majeurs : **Projet de Transition Professionnelle, Prévention Usure-Reconversion, dispositif démissionnaire et Transitions collectives ainsi que de la certification CléA, l'association mène cinq missions transversales essentielles au service des parcours professionnels.**

1 GARANTIR LA QUALITÉ DES PARCOURS DE FORMATION

Transitions Pro veille à ce que les formations financées répondent à des standards de qualité. Cette exigence porte autant sur la pertinence des contenus que sur la capacité des organismes de formation à accompagner efficacement les salariés dans leur reconversion et à adapter leurs offres selon l'expérience et les compétences déjà acquises par les personnes qui les sollicitent.

2 DÉVELOPPER DES PARTENARIATS STRUCTURANTS

L'association construit et anime des partenariats avec les acteurs régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation. Ces collaborations permettent :

- de mieux faire connaître les dispositifs de transition professionnelle ;
- de fluidifier les parcours des salariés ;
- d'optimiser les financements en mobilisant des co-financements adaptés.

3 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Transitions Pro assure un suivi du déploiement du CEP sur l'ensemble du territoire régional. Ce service est porté par cinq opérateurs : Avenir Actifs, France Travail, l'Apec, les Missions locales et Cap emploi.

Un rapport annuel, élaboré selon la méthodologie de France compétences et nourri d'échanges continus avec les opérateurs, est présenté au Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP). Le rapport 2024 est accessible en ligne : <https://www.transitionspro-ara.fr/rapport-sur-la-mise-en-oeuvre-du-cep/>

4 INFORMER LES SALARIÉS SUR LES OPÉRATEURS DU CEP

Transitions Pro joue un rôle clé dans la diffusion d'informations sur les organismes habilités à délivrer le CEP. Cette mission vise à garantir que chaque salarié puisse identifier facilement l'interlocuteur adapté à sa situation professionnelle et monter un projet professionnel qui correspond au mieux à ses attentes.

5 ANALYSER LES BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES

L'association réalise une veille approfondie sur les évolutions du marché du travail régional. Cette analyse se concrétise notamment par la publication, deux fois par an, d'une liste des métiers porteurs en Auvergne Rhône-Alpes. Fin 2025, 463 métiers à fortes perspectives ont été identifiés et validés par le Conseil d'Administration de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.

Ces missions transversales renforcent l'impact des dispositifs de reconversion et contribuent à une meilleure anticipation des transformations économiques et professionnelles en Auvergne Rhône-Alpes.

Des partenariats au cœur des actions de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes

Qu'ils soient opérationnels ou techniques, formalisés ou non par une convention ou une feuille de route, nos partenariats sont construits dans l'intérêt des salariés de la région, des bénéficiaires de nos dispositifs et pour la réussite de leur parcours de formation.

Transitions Pro travaille avec les OPCO tout au long de l'année notamment pour informer sur ses dispositifs, sur la mobilité interne, grâce à de nombreux webinaires animés à destination des adhérents des OPCO.

La convention avec l'OPCO EP a été renouvelée en 2025. Elle comporte un volet financier permettant de cofinancer des dossiers PTP de salariés souhaitant se reconvertir vers un des métiers des branches de l'OPCO EP. Ce partenariat permet de conjuguer nos efforts au service des reconversions des salariés du territoire.

Le partenariat financier avec l'OPCO Santé s'est poursuivi en 2025, permettant de cofinancer des parcours de salariés souhaitant se reconvertir vers le métier d'infirmier.

L'Agefiph et Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes ont également renouvelé leur convention autour d'un partenariat existant depuis de nombreuses années, et qui vise à accroître l'accès des salariés en situation de handicap à la reconversion professionnelle. En 2025, 12,5 % des salariés bénéficiaires d'un PTP étaient bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Les opérateurs du CEP, Avenir Actifs, l'APEC, les Cap emploi, France Travail et les Missions Locales font partie des partenaires privilégiés

de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes et de nombreuses actions communes sont mises en place toute au long de l'année auprès des salariés de la région et de leurs entreprises

Une feuille de route a d'ailleurs été conclue avec Avenir Actifs, l'opérateur du Conseil en Évolution Professionnelle désigné par France compétences, afin de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années : fluidifier les parcours des salariés en reconversion professionnelle grâce au CEP et aux dispositifs de Transitions Pro.

Les partenariats autour de la prévention de l'usure professionnelle se sont renforcés en 2025. De nombreuses rencontres et actions d'information ont eu lieu avec les services de prévention et de santé au travail, les opérateurs du CEP, entre autres, afin de promouvoir nos dispositifs de prévention de l'usure professionnelle auprès des salariés potentiellement exposés. Des actions de sensibilisation sur cette thématique ont également été menées auprès des entreprises avec les OPCO, Avenir Actifs, la CARSAT, HandiBTP, l'Agefiph...



Bilan de 6 ans d'action de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes

Depuis 2020, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes accompagne les salariés de la région dans leurs projets d'évolution professionnelle. Six années d'activité marquées par une intensification de nos missions, une montée en puissance de nos dispositifs et une volonté constante de sécuriser les parcours professionnels. Les résultats obtenus témoignent de l'impact concret de notre action.

Des projets de reconversion et de transition professionnelle concrétisés

En six ans, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a permis à un nombre significatif de salariés de se reconverter et de renforcer leurs compétences :

12 409	Projets de Transition Professionnelle financés
244	PTP financés par le FIPU
79	dispositifs Prévention Usure-Reconversion acceptés
18 465	dossiers du dispositif démissionnaire validés
4 859	certifications CléA délivrées
1 366	financements d'accompagnement VAE
25	dossiers financés dans le cadre du dispositif Transitions collectives

Ces résultats illustrent la capacité de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes à accompagner l'évolution professionnelle des salariés du privé que ce soit en finançant leur formation, en facilitant leur projet entrepreneurial, en validant leurs compétences...

Une offre de services enrichie et adaptée aux besoins des salariés

Pour faciliter les démarches d'évolution professionnelle, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a développé une offre de services diversifiée :

30 585	salariés bénéficiaires d'un service d'information individuel ou collectif
7 749	rendez vous d'ingénierie de parcours de formation et financière réalisés
190 677	appels téléphoniques traités
199 542	messages reçus et traités en moins de 24 h
88,2%	de satisfaction globale

Ces services constituent un appui essentiel pour permettre aux salariés de clarifier leur projet et de le concrétiser.

Une présence numérique en forte progression

La digitalisation des services et le développement des outils en ligne ont renforcé l'accessibilité de l'information et la visibilité de Transitions pro Auvergne Rhône-Alpes.

2,1 M	de visites sur le site internet depuis 2020
89 825	espaces personnels créés
12 508	abonnés sur LinkedIn, Facebook et YouTube
39 023	vues de nos webinaires

Cette dynamique numérique contribue à faciliter l'accès aux dispositifs et à soutenir l'autonomie des salariés dans leurs démarches.

Un engagement fort de la gouvernance

La mobilisation de nos administrateurs constitue un pilier essentiel de notre action.

29 988	heures d'engagement des administrateurs depuis 2020
--------	---

Cet investissement témoigne de la solidarité de notre gouvernance et de son implication dans la mise en œuvre de nos missions.

L'année 2026 s'inscrit pour Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes dans la continuité, à la croisée d'évolutions législatives structurantes et d'un contexte socio-économique à la fois exigeant et stimulant. La loi du 24 octobre 2025 de retranscription des accords nationaux interprofessionnels (ANI) vient consolider le cadre d'action de Certif pro et du réseau des Transitions Pro. Elle renforce les exigences en matière de qualité, de sécurisation des parcours et de dialogue entre partenaires sociaux, tout en reconnaissant la place des Associations Transitions Pro en région, capables de décliner concrètement ces orientations.

Dans un contexte économique encore fragilisé par les mutations du marché du travail, par l'accélération des transitions démographiques, écologiques et numériques, l'ambition de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes est de sécuriser les parcours, renforcer l'employabilité et répondre aux besoins des territoires. Ce contexte, bien que contraignant, constitue également un moteur pour renforcer l'efficacité des dispositifs et amplifier la contribution de l'association à l'employabilité durable des publics accompagnés.

Le développement des partenariats demeure un levier central de cette ambition. En 2026, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes continuera à consolider ses coopérations avec les services de l'État, les Opérateurs de Compétences, les branches professionnelles, les entreprises et l'ensemble des acteurs. Ces alliances permettront de coconstruire des réponses ajustées aux besoins des bassins d'emploi, d'anticiper les évolutions économiques et de garantir une meilleure articulation des dispositifs.

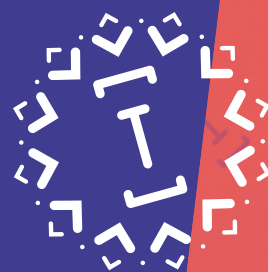
L'ancrage territorial reste un fondement essentiel de l'action de Transitions Pro. La proximité avec les acteurs locaux et les bénéficiaires assure la pertinence des parcours financés et leur inscription durable dans les dynamiques régionales d'Auvergne Rhône-Alpes. Par ailleurs, la gestion exemplaire des dispositifs de financement continuera de constituer un marqueur fort de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes. Rigueur budgétaire, transparence, conformité réglementaire et recherche permanente d'efficacité guideront l'action de l'association.

Enfin, la vie institutionnelle de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes sera rythmée par l'alternance paritaire de mi-mandat du Conseil d'Administration, reflet concret d'un engagement en faveur de la parité, du partage des responsabilités et d'une gouvernance équilibrée et responsable.

Forte de ses équipes, de ses valeurs et de ses partenariats, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes abordera 2026 avec détermination et confiance, au service des personnes, des entreprises et des territoires.



ILS ONT SAUTÉ LE PAS DE LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE AVEC TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES



NOS 3 ESPACES TERRITORIAUX EN PROXIMITÉ

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS
PRO Auvergne
Rhône-Alpes

Transitions Pro Lyon
83 bd Vivier Merle
69003 Lyon

**Transitions Pro
Grenoble**
Quartier Europole
9 place Robert Schuman
38000 Grenoble

**Transitions Pro
Clermont-Ferrand**
113 av. de la République
63100 Clermont-Ferrand

04 72 82 50 50
transitionspro-ara.fr

